

Bruxelles, le 11 novembre 2024  
(OR. en)

14800/24

CO EUR-PREP 25

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Réunion du Conseil européen (19 et 20 décembre 2024) – Projet d'ordre du jour annoté

---

*Conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil européen, le président du Conseil européen, en coopération étroite avec le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil et la présidente de la Commission, soumet au Conseil des affaires générales un projet d'ordre du jour annoté.*

*Les délégations trouveront ci-joint le projet d'ordre du jour annoté qui est soumis par le président du Conseil européen et qui expose les principaux points que le Conseil européen devrait aborder au cours de la réunion visée en objet.*

*À la lumière du dernier débat que le Conseil des affaires générales tiendra dans les cinq jours qui précèdent la réunion du Conseil européen, le président du Conseil européen établira l'ordre du jour provisoire.*

## **I. UKRAINE**

Le Conseil européen se penchera sur la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, dans toutes ses dimensions, et sur le soutien global de l'Union à l'Ukraine et à sa population.

## **II. MOYEN-ORIENT**

Le Conseil européen débattrà de la situation au Moyen-Orient.

## **III. L'UE DANS LE MONDE**

Le Conseil européen débattrà de l'action de l'UE à l'échelle mondiale.

## **IV. RESILIENCE, PREPARATION, PREVENTION DES CRISES ET REACTION A CELLES-CI**

À la suite du rapport présenté par Sauli Niinistö, le Conseil européen se penchera sur la résilience, la préparation, la prévention des crises et la réaction à celles-ci.

## **V. MIGRATIONS**

Le Conseil européen fera le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses conclusions sur les migrations.

## **VI. AUTRES POINTS**

Le Conseil européen sera invité à approuver les conclusions sur l'élargissement qui seront adoptées par le Conseil le 17 décembre 2024.

En fonction de l'actualité, le Conseil européen pourrait se pencher sur des questions spécifiques de politique étrangère.